|  |
| --- |
| TRAME DU RAPPORT  D’AUTOÉVALUATION  D’UNE FORMATION  DU 1ER OU DU 2E CYCLE  D’UN ÉCOLE  DU DOMAINE DE LA CULTURE  **CAMPAGNE D’ÉVALUATION 2025-2026**  VAGUE A |

DOMAINE 1 : La politique et la caractÉrisation de la formation

Référence 1 : La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l’établissement.

* C1. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s’inscrit en continuum, au sein de l’établissement et/ou du site.
* C2. La formation intègre les enjeux de la transition écologique.

Référence 2 : La formation est ouverte à l’international en cohérence avec les priorités définies par l’établissement.

* C1. La formation inclut des mobilités entrantes et sortantes des étudiants et bénéficie, à cet effet, d’un soutien, y compris financier.

Référence 3 : La formation bénéficie d’un adossement à la recherche.

* C1. La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité.
* C2. Des enseignants-chercheurs des disciplines de la formation participent aux enseignements.

Référence 4 : La formation entretient des relations avec le monde culturel, social et économique et intègre des éléments de professionnalisation.

* C1. La formation prend en compte les besoins culturels, sociaux et économiques du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche RNCP\*. Elle associe les acteurs culturels, sociaux et économiques à cette démarche et valorise auprès d’eux les compétences auxquelles elle forme.
* C2. La formation associe les acteurs culturels, sociaux et économiques à ses activités pédagogiques.
* C3. La formation prépare à l’insertion professionnelle et à l’entrepreneuriat au cours du cursus.

DOMAINE 2 : L’organisation pÉdagogique de la formation

Référence 5 : La formation met en œuvre les contenus et les méthodes pédagogiques adaptés aux compétences visées.

* C1. La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus d’enseignement, ses méthodes pédagogiques et ses méthodes d’évaluation des acquis des étudiants, dans une approche favorisant l’alignement pédagogique\*. Elle appuie sa démarche sur une approche programme\* et sur une approche par compétences\*.
* C2. La formation valorise les compétences acquises par ses étudiants dans le cursus ou en dehors de celui-ci.

Référence 6 : La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.

* C1. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants.

Référence 7 : Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour son ouverture effective à l’international.

* C1. La formation permet à l’étudiant d’acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d’études, en particulier à l’international, à travers l’enseignement des langues étrangères et en langue étrangère, et à travers des certifications.

DOMAINE 3 : Le parcours des Étudiants de la formation

Référence 8 : La formation veille à la qualité de l’aide à l’orientation et du recrutement de ses étudiants, ainsi qu’à son attractivité auprès de ses différents publics.

* C1. La formation mesure son attractivité en analysant l’évolution des candidatures et des inscriptions de ses différents types de publics, en début et au cours de la formation.

Référence 9 : La formation suit et veille à la qualité de la réussite de ses étudiants.

* C1. La formation veille à la qualité de la réussite de ses étudiants, en mettant en place des dispositifs d’accompagnement, d’aide à la réussite et d’aménagement de leurs études, et en s’appuyant sur l’analyse de l’évolution de leurs taux de réussite et de l’impact de ces dispositifs sur ceux-ci.

Référence 10 : La formation veille à la qualité de l’insertion professionnelle et de la poursuite d’études de ses diplômés, au regard de ses objectifs et du marché de l’emploi.

* C1. La formation veille à la qualité du devenir de ses diplômés, en s’appuyant sur l’analyse tant des résultats de leur insertion professionnelle que de la nature de leur poursuite d’études, à partir des enquêtes de suivi de l’insertion professionnelle et de cohortes.

DOMAINE 4 : l’amÉlioration continue DE LA FORMATION

Référence 11 : La formation définit un processus d’évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d’amélioration continue.

* C1. La formation organise l’évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution.
* C2. La formation dispose d’un conseil de perfectionnement ou d’une instance en tenant lieu, comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, et qui se réunit périodiquement pour analyser ses résultats et contribuer à son évaluation interne.